

Objet: Inscription en thèse
Date: jeudi 10 décembre 2015 12:56:33 heure normale d'Europe centrale
De: GUIBERT NICOLAS
À: BALP.secretariat.ediss
Catégorie: Demande info

Madame, monsieur,

Je vous contacte à propos d'une demande **d'inscription en thèse à l'école doctorale EDISS.**

En effet, Assistant Hospitalier Universitaire (AHU) dans le **laboratoire du Pr Alain Bergeret (UMRESTTE)** depuis le 1 novembre 2015, un projet d'inscription en thèse est prévu. Le sujet de la thèse est « impact des déplacements professionnels sur l'insécurité routière » et la personne qui doit me diriger est le **Pr Barbara Charbotel.**

Le travail doit se faire en collaboration avec **l'Équipe Prévention et prise en charge des traumatismes – INSERM U897 (ISPED, Bordeaux dirigé par Emmanuel Lagarde).** Dans le cadre de cette collaboration, Mr Lagarde aurait souhaité une **cotutelle.**

J'ai bien conscience du caractère tardif de cette inscription mais elle est reliée à mon arrivée récente dans le service et plus généralement dans la ville de Lyon. Par ailleurs, je me permet de faire cette demande car il m'a été expliqué d'une tolérance était accordé quand le candidat était financé par un autre mode de financement qu'une bourse de thèse et qu'il s'agissait d'une inscription en 1^{ère} année, ce qui est mon cas.

J'aurais donc plusieurs questions :

- A propos des documents à transmettre :
 - J'ai à disposition mon CV, les 2 lettres de soutien du directeur du laboratoire et du directeur de thèse (ci jointe), mon attestation de financement (arrêté de nomination AHU) et ma fiche de projet de thèse. Mon diplôme de Master 2 est par contre toujours en attente de réception. **Quelles sont les délais pour vous transmettre l'ensemble de ces documents ?**
- A propos de la demande de cotutelle (partie qui reste à compléter dans la fiche de projet de thèse)
 - **Est-il pertinent de demander une cotutelle lorsque les deux structures sont Française ?** n'est-il pas préférable de demander une codirection ?
 - **Qu'est-ce qu'une inscription en cotutelle implique?** En terme de démarche d'inscription, de frais d'inscription?
 - **Est-il possible de mettre en place la cotutelle après l'inscription ?**
 - Quelle est la marche à suivre ?

Je vous remercie par avance.

Sincères salutations.